



BULLETIN MUNICIPAL DE FRASNE LES MEULIERES

C'EST L'ÉTÉ !

C'est l'été, parlons festivités...

SOMMAIRE N°9 – JUIN 2015

- ◆ **Compte-rendu du conseil municipal du 5 juin 2015**, p 2 à 4
- ◆ **Commission Espaces verts et fleurissement, et travaux de l'été**, p 5
- ◆ **Infos pratiques, Cérémonie du 8 mai** p 6
- ◆ **Fête des voisins, déménagements, nouveaux habitants**, pages 7
- ◆ **AGENDA, fête de la musique, En direct avec les Associations**, p 8

BULLETIN EDITE PAR LA MAIRIE
3 Grande rue

39290 FRASNE LES MEULIERES

Tél : 03 84 70 22 20

Courriel : ccjdfrasne39@wanadoo.fr

Contact maire : Laurence BERNIER

03 84 70 34 74

ou 06 89 43 14 00

Certes Frasne-les-Meulières est un village de petite taille qui compte peu d'âmes au regard d'autres bourgades avoisinantes. Mais Frasne est un village dynamique, et ce depuis déjà des décennies. Ici les habitants cultivent le lien, ils ont plaisir à se retrouver.

On pourrait penser que durant les périodes hivernales, Frasne hiberne. Que nenni, les festivités continuent : à l'occasion de la fête de la St Michel, l'arrivée du beaujolais nouveau, halloween, la décoration du sapin de Noël, les vœux et la galette, le carnaval, lors des rencontres de nos aînés qui partagent un moment le mercredi, ou pour célébrer les naissances de l'année...

Toutes les occasions sont bonnes pour se rassembler, même dans des temps de labeurs partagés : je pense au travail accompli par ceux qui contribuent à fleurir, nettoyer, aménager notre village.

Frasne s'éveille, se réveille aux beaux jours.

L'ouverture des manifestations estivales a été lancée le 29 mai, avec l'organisation de la fête des voisins dans la cour de l'école qui a rassemblé plus d'un quart du village.

Et bien parti sur sa lancée, Frasne organise une fête de la musique, pensée pour tous, même ceux limités dans leurs déplacements.

Et grâce aux associations du village, nous nous retrouverons le 14 juillet et un pique-nique de rentrée est prévu le 30 août, à cela s'ajoutera une soirée astronomie, pour ceux qui souhaitent observer nos astres...

Frasne est riche de volontés individuelles et collectives pour que ces moments de convivialité perdurent. Alors merci à tous ceux qui y contribuent.

Anne Laure MIANCIEN,
Conseillère Municipale



COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 5 juin 2015

Présents :

Laurence BERNIER, Régis BONVALOT, Roger CHATILLON, Laurent FOUCHÉYRAND, Yannick GRIMAUT, Alain LENAIN, Anne-Laure MIANCIEN, Valérie MISIR, Daniel PRADEL, Manon VEQUAUD.

Excusés : Marie LONDE, pouvoir donné à Régis Bonvalot . **Secrétaire :** Régis BONVALOT

FINANCES

Vote du compte administratif et affectation des résultats

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Régis Bonvalot, premier adjoint, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Laurence BERNIER, maire de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, lui a donné acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		10 438.33	5 690.23		5 690.23	10 438.33
Op. de l'exercice	47 489.87	131 617.31	185 637.28	154 527.61	233 127.15	286 144.92
TOTAUX	47 489.87	142 055.64	191 327.51	154 527.61	238 817.38	296 583.25
Résultats clôture		94 565.77	- 36 799.90			57 765.87

Le Compte Administratif 2014 fait donc apparaître un excédent de 57 765.87 €.

Affectation des résultats :

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation en recettes d'investissement pour un montant de 36 799 € , le solde étant affecté à l'excédent d'exploitation reporté soit 57 765 €;

Le budget eau ayant été clôturé au 31/12/2013, il n'y a eu en 2014 ni recettes, ni dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Contrat d'entretien chaudière BONNIN

Le conseil municipal a décidé de renouveler le contrat d'entretien de la chaudière de la mairie avec la société BONNIN. Ce contrat annuel d'un montant de 200 euros prévoit la vérification annuelle du bon état de fonctionnement de la chaudière (nettoyage corps de chauffe, brûleur, remplacement gicleur, nettoyage pot filtre, nettoyage tuyau de fumée, vérification des dispositifs de sécurité, essais et réglages, main d'oeuvre et déplacement nécessaire au remplacement de pièces défectueuses.

Lors de la visite de l'entreprise BONNIN, le premier adjoint a demandé s'il était possible de raccorder à la chaudière un nouveau circuit en vue d'alimenter le logement communal du 3 grande rue. La chaudière, qui a 26 ans, est toutefois jugée assez puissante pour créer un nouveau circuit. Elle pourrait également être éventuellement raccordée au caveau afin de remplacer les chauffages électriques.

Régis Bonvalot prendra rendez-vous avec le commercial pour chiffrer ces deux possibilités. Sera également étudiée la possibilité de bénéficier d'aides à l'isolement des bâtiments communaux.

Point sur les dotations de l'Etat

Le montant des dotations de l'Etat aux collectivités locales n'était pas connu au moment du vote du budget primitif. Une estimation avait été effectuée lors du vote du budget primitif. Le montant de ces dotations étant maintenant connu, Madame le Maire fait le point de ces dotations qui sont en baisse de % sur l'année précédente.

	vote BP	Dotation	
Dotation élu local	2800	2812	
DGF (dotation forfaitaire)	13500	12986	
DGF (dotation solidarité rurale)	1800	1968	
Total	18100	17766	-334,00 €

A ces dotations s'ajoute le produit de la fiscalité 2015 :

Le vote de la fiscalité (4 taxes)	19 000,00 €	19 138,00 €	
La compensation Etat	0,00 €	925,00 €	
Total	19 000,00 €	20 063,00 €	729,00 €

- soient 729 € d'excédent par rapport au vote du budget primitif.

SIVU la Nounourserie - acceptation de nouvelles communes

Deux communes, Pointre et Montmirey le Château, ont délibéré et sollicitent leur adhésion au SIVU La Nounourserie.



La Nounourserie

Le comité syndical ayant accepté ces deux adhésions, il convient, conformément aux statuts du syndicat, que le conseil municipal approuve ces deux adhésions permettant au Préfet de modifier le périmètre du syndicat intercommunal, qui passera ainsi de 4 à 6 communes.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'adhésion des communes de Pointre et Montmirey-le-Château au SIVU La Nounourserie.

INFORMATION : Quelques places sont encore disponibles au multi-accueil (crèche-halte garderie) pour la rentrée de septembre.

Registre canicule

Comme l'an passé, et selon les directives préfectorales, un registre « canicule » est ouvert en mairie. Il recense les personnes âgées et les personnes vulnérables d'un point de vue de santé qui souhaitent s'y faire inscrire.

Ce registre permet d'informer ces personnes sur les mesures à prendre et de s'assurer régulièrement qu'elles ne souffrent pas de la canicule.

CONSEIL MUNICIPAL pour accepter des devis le 18 juin

Le conseil municipal ne disposant pas de devis suffisant pour délibérer, Madame le maire propose de tenir un nouveau conseil municipal le 18 juin, pour étudier les devis concernant :

- l'installation des 4 ateliers du mini parcours sportifs sur le terrain communal.
- le raccordement électrique du radar pédagogique et du panneau à leds annonçant les 3 priorités à droite.
- Les points à temps à effectuer dans le village et sur la route menant à l'entrée de Frasne en arrivant de Moissey.



Commission Réunion CCAS

La prochaine réunion du CCAS s'est tenue le Lundi 15 juin à 18h30 en mairie.

Projet éducatif territorial

Anne Laure Miancien rend compte de la réunion du PEDT (Projet éducatif territorial) qui a eu lieu le 4 juin à Montmirey la ville. Y participaient les élus en charge du dossier (M. Espuche et Mme Villemin), les enseignants et parents d'élèves du comité de pilotage.

Pour Frasne, deux parents ont participé aux travaux du comité de pilotage : Anne Laure Miancien et Alexandra Foucheyrand.

Les rythmes scolaires font l'objet d'une modification à la prochaine rentrée : les TAP dureront 1h au lieu de 45 minutes. Ils auront lieu le lundi, mardi et jeudi de 16h05 à 17h05 et resteront gratuits (financés par le fond d'amorçage de l'Etat). Après cet horaire, l'accueil relèvera du temps périscolaire, ainsi que le vendredi à la sortie de l'école (16h05).

Des animations en lien avec les richesses humaines du territoire sont les bienvenues.

L'aide aux devoirs proposée et une intervention sur la sécurité routière pour les plus grands (CM2) pourrait se mettre en place grâce à des habitants de Frasne.

Etat du réseau d'eau

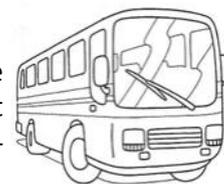
La question de l'état du réseau d'eau est posée suite aux deux dernières coupures. Régis Bonvalot, premier adjoint, délégué au Syndicat des eaux précise que le réseau a une cinquantaine d'années. Il arrive que le réseau soit endommagé et cela entraîne des coupures d'eau pour réparer les fuites. Des travaux de rénovation du réseau sont prévus pour remettre des tuyaux en fonte d'une durée de vie de 80 ans, cette année à Champagny. L'an prochain les travaux concerneront Moissey et Peintre.

Vente de bois

La prochaine vente de bois aura lieu le 19 juin à Courlaoux. Il est noté que le lot proposé par la commune pour la vente de bois de faible valeur du 15 avril est resté invendu. Il n'avait fait l'objet que d'une offre très inférieure au cours du bois.

Transports scolaires et flexi-villages

- La distribution des dossiers pour les cartes de bus pour les scolaires (écoliers, collégiens et lycéens) a été assurée par Valérie Misir, Conseillère municipale—correspondante transports.



Ils sont à retourner en mairie pour le 30 juin.

Par ailleurs, la commune a été sollicitée pour participer début juillet à une rencontre concernant le dispositif flexi-villages (transport à la demande) par le Grand Dole.

Il est demandé aux habitants qui utilisent ou souhaitent utiliser les transports à la demande, de formuler auprès de Madame le Maire, leurs besoins en matière de transports collectifs.

Nous savons en effet que le Président du Grand Dole souhaite réduire les dépenses de transports de 23 %. Nous ferons valoir l'isolement de notre village, mais avons besoin de connaître vos besoins pour faire les propositions les plus adaptées pour regrouper les voyageurs.

Surfacturation des ordures ménagères



Lors du dernier conseil communautaire du Grand Dole, une délibération a été votée concernant la taxe d'enlèvement

des ordures ménagères à un taux de 11,69 % .

Le produit généré par cette taxe est de 5 202 625 euros, alors que la facture établie par le SICTOM pour cette prestation ne s'élève qu'à 4 297 500 euros. Soit une différence de **905 125 euros** payée en plus par les contribuables, alors que le SICTOM a baissé ses tarifs de 3,5 %.

Madame le maire qui a voté contre cette délibération informe le conseil que celle-ci fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Besançon et que les habitants sont invités à s'exprimer pour refuser de payer une taxe supérieure aux dépenses facturées par le SICTOM par le biais d'une pétition dont la presse s'est fait l'écho récemment. (disponible en mairie)

Enlèvement des pneus

Les pneus déchargés sauvagement sur le territoire de la commune n'ayant pu être enlevés, Yannick Grimaut, Conseiller municipal est chargé de prendre rendez-vous avec la société Alpha recyclage pour leur enlèvement (coût estimé à 1,40 € par pneu). Une aide au chargement des pneus sera nécessaire.





Commission Fleurissement

La commission fleurissement a effectué l'arrachage du lierre sur le mur près du lavoir. Les plantations ont été renouvelées dans les 4 massifs et les vasques-cascade installées début juin au rond point.

AVANT



APRES



Le mur a été dégagé et les arbres taillés. Merci aux bénévoles de la commission.

Fauchage et curage des fossés

- Le fauchage des fossés a été effectué début juin.
 - une demande sera faite à la DDT pour que les hautes herbes soient coupées afin de dégager la visibilité à l'intersection de Moisse (panneau STOP)
- Des devis seront demandés pour le curage des fossés qui n'a pas été effectué la dernière fois aux deux entrées du village (vers Moisse et Peintre).

Autres travaux

Les trous dans la voirie seront comblés par des PAT (Point à temps).
Le panneau d'affichage du milieu du village sera rénové dans l'été.

INFOS PRATIQUES...

DECHETERIE HORAIRES D'ÉTÉ

Déchèterie de Montmirey le Château

Grande Rue

Tél. : 03 84 70 26 76

Mercredi et samedi

9h00/11h45 et

13h30/17h45

- ✔ Tout venant
- ✔ Gravats
- ✔ Déchets verts
- ✔ Bois
- ✔ Ferrailles
- ✔ Pneus
- ✔ Cartons
- ✔ Papiers
- ✔ Huiles végétales

- ✔ Huiles minérales
- ✔ Piles
- ✔ Batteries
- ✔ Peintures, solvants
- ✔ DEEE
- ✔ Néons
- ✔ Phytosanitaires

⇒ Verre, textiles et cartouches d'imprimantes ne sont pas acceptés.

⇒ Une benne à verre est disponible sur Frasne, vers l'entrée du village, côté Peintre, ainsi qu'une benne à papier (journaux, revues)

⇒ Un dépôt pour les vêtements est disponible à l'entrée de Moisse, sur la gauche en venant de Frasne.

SOUS PREFECTURE

Nouveaux horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mercredi et Vendredi

de 13h45 à 16h00

Tél : **0384 79 44 00**

TRESORERIE DU GRAND DOLE

Le centre des Finances publiques (Trésorerie du Grand Dole, Service des Impôts Particuliers et Entreprises) accueille le public :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h

—Fermé au public le jeudi,

Permanence téléphonique et sur rendez-vous :

03 84 702 25 82

136 avenue Léon Jouhaux à Dole

BIBLIOTHEQUE « Le Criquelire »

accueille enfants et adultes tous les

Samedis de 16h à 18h

à la Maison commune de Montmirey-la-Ville,
rue Alexis Millardet (au 1er étage)



SANTE

Médecin de garde, tél : 39 66

Urgences, tél : 15

Pharmacie de garde, tél : 32 37

VIVRE ENSEMBLE

Bruit

◆ Pour le bien-être de tous, c'est l'arrêté Préfectoral du 13 mars 2012 qui s'applique sur la commune : Article 6 : Les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

⇒ les jours de semaine (du lundi au samedi) de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00

⇒ Les dimanches et jours fériés, uniquement le matin de 10h à 12h00

◆ Merci à tous de veiller à ce que les aboiements de chiens ne perturbent pas la tranquillité publique.

Stationnement

Il est demandé aux habitants du village de veiller à ne pas gêner la circulation des bus et autres véhicules du fait des stationnements sur la voie publique.

CEREMONIE DU 8 MAI 2015



Jeunes et anciens ont rendu hommage à la Résistance.

FETE DES VOISINS

La première Fête des voisins s'est tenue à Frasne, vendredi 29 mai 2015, dans la cour de l'école.

Démarrée sous le soleil, elle s'est terminée en fin de soirée par une observation de la lune au télescope.

Ce fut l'occasion pour de nouveaux habitants de faire connaissance avec une partie de leurs voisins.



Chacun avait apporté ses mets à partager, de l'apéro au dessert. On se souvient d'un fameux mille-feuilles, des fraises du jardin succulentes avec chantilly-maison, des quiches et salades aux multiples ingrédients et couleurs.



Les idées pour l'année prochaine : organiser peut être ce repas le midi, mieux s'informer et s'inviter entre voisins.



DES DEMENAGEMENTS

Jean Pierre et Madeleine Fuster ont quitté Frasne pour un petit village de Normandie.

Laurent Champenois s'est installé à Dole.

Nous leur souhaitons à tous de se plaire dans leur nouvelle commune.

Michèle Lachiche et Pascal Zerbini ont déménagé de leur maison près de la Chapelle, pour...intégrer la Grande



rue !

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à Nicolas Contet et Emilie Soeiro qui viennent d'emménager fin mai à Frasne, rue du rougelot.

À Marie Wambst et Florian Gaillard qui se sont installés en décembre dernier, rue du cirque.

A Caroline Richard et Romain Manteau, qui depuis un peu



PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 18 juin 2015 à 20h30

EN DIRECT AVEC LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FETES



FETES ET CEREMONIES



**vous annonce
ses prochaines
manifestations :**

- ◆ **Le repas du mardi 14 juillet au terrain communal ;**
- ◆ **Le repas de la St Michel, le samedi 3 octobre , au caveau ;**
- ◆ **L'apéritif « Beaujolais nouveau », le dimanche 22 novembre, au caveau.**

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Pour recevoir votre bulletin municipal par mail (en PDF et en couleurs !) : adressez-nous votre adresse-mail en mairie à ccjdfrasne39@wanadoo.fr
Et vos photos, articles sur la vie du village, son histoire... sont les bienvenus.

UNE FETE DE LA MUSIQUE POUR TOUS

À partir de 10h, Jean Claude Patoz et Marianne Rigaud viendront vous jouer la **SERENADE A DOMICILE** ou presque ! Ils déambuleront dans le village avec accordéon et tuba , avec quelques arrêts en divers endroits du village. Vous pourrez les suivre jusqu'à la prochaine étape.

A partir de 11h30, **SCENE OUVERTE** dans le jardin de la mairie ; musiciens et spectateurs pourront se retrouver pour boire l'apéritif, pique-niquer , jouer, écouter et chanter !

Déjà annoncés : Fabrice Martin et son saxophone, Philippe Zender, Olga Londe et son violon, Gilles Malapert et sa basse et quelques chanteurs et chanteuses motivé-e-s !

Et comme le beau temps est annoncé, il y aura une **BUVETTE**.